



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1725 du 14 Septembre 2021

Le Chef de l'Etat a échangé avec les Ministres, Gouverneurs de Districts Autonomes

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a échangé, ce mardi 14 Septembre 2021, au Palais de la Présidence de la République, avec les quatorze (14) Ministres, Gouverneurs de Districts Autonomes nommés le 18 juin 2021.

Le Chef de l'Etat les a tous félicités et a souligné que leur nomination en tant que Ministres, Gouverneurs, est la reconnaissance non seulement de leurs compétences et expériences mais également de leur connaissance des questions de développement local.

Il a aussi rappelé que cette nomination découle de la loi du 5 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration territoriale, qui prévoit la création de Districts Autonomes en vue de renforcer le maillage territorial de l'Administration en instituant un palier au-dessus de la Région.

Pour lui, le District Autonome est donc un véritable pôle de développement local qui doit regrouper au moins deux Régions, et qui obéit dans son fonctionnement, à la fois aux règles de la déconcentration et de la décentralisation.

C'est pourquoi, la création, selon le Président Alassane OUATTARA, de douze (12) nouveaux Districts Autonomes, au mois de juin dernier, en plus des deux existants déjà (Abidjan et Yamoussoukro), vise à poursuivre le maillage territorial de notre pays et à relever les défis d'un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national.

Il a tenu à souligner que les textes adoptés pour la création des Districts Autonomes, notamment les différents décrets d'application, précisent les missions et les modalités de fonctionnement de ces entités, afin d'éviter tout chevauchement dans les attributions des divers acteurs du développement local. Il les a donc invités à exécuter leurs missions dans le strict respect de ces dispositions, tout en insistant sur le fait que les missions de suivi, de coordination, de supervision doivent être au centre de leurs actions dans leurs Districts Autonomes respectifs.

Après avoir donné quelques orientations concernant notamment le cadre organique des emplois des Districts Autonomes et leur budget pour cette année 2021, le Président de la République a révélé aux Ministres, Gouverneurs qu'il présidera au moins une fois dans l'année une réunion d'évaluation et d'échanges pour faire le point de leurs activités.

A la suite du Chef de l'Etat, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général Vagondo DIOMANDE et le Ministre, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan, M. Robert Beugré MAMBE, Porte- parole des Ministres, Gouverneurs, ont tous les deux exprimé leur infinie gratitude au Président Alassane OUATTARA pour sa confiance.

Le Ministre Vagondo DIOMANDE a indiqué que les personnalités choisies ont le profil idéal pour atteindre les objectifs fixés.

Le Porte- parole des Ministres, Gouverneurs, M. Robert Beugré MAMBE, a, quant à lui, tenu à préciser que les entités qu'ils dirigent ne rentrent en conflit avec aucune structure ou institution de l'Etat, mais favorisent plutôt la complémentarité et l'optimisation.

Notons que des membres du Gouvernement et du Cabinet présidentiel ont pris part à cette rencontre.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci